



SPASAD DE GRAND-CHAMP

Nos services

SSIAD

- Rattaché au CCAS de Grand-Champ
- Assure sur prescription médicale des soins infirmiers à domicile
- Financement par l'ARS
- 38 lits 35 PA et 3PH
- 10 aides-soignants 8,52 ETP
- 8 communes couvertes

AMPER

- AMPER est une association à but non lucratif
- Assure les actes de vie courante à domicile à tous les âges de la vie
- Financement par CD + caisses de retraite et particuliers
- 2000 bénéficiaires
- 450 salariés
- Interventions sur l'ensemble du département



L'organisation

Co responsabilité SPASAD (SSIAD / AMPER)

SSIAD - EMM

Infirmier coordinateur
Assistant RH/Finances

Aides-soignants dont
2 ASG
8.52 ETP

SAAD

Responsable de
secteur
Assistant de secteur

14 aides à domicile
10 auxiliaires de vie
4 ETP



Démarches/outils réalisés depuis 2017

- ✓ Une convention de partenariat signée dès avril 2016
- ✓ CPOM signé en juin 2017
- Mise en place d'outils communs: cahier de liaison (diagramme activité d'aide et de soins), évaluation des besoins...
- Coordination des interventions : réunion de transmission AS - AVS, réunion de concertation, interventions communes binômes AVS/AS.
- Échange téléphonique entre les équipes.
- Formations AS-AVS : interconnaissance des métiers, le partage d'informations, notion du cercle de soins, prévention des chutes, nutrition, utilisation du matériel de manutention...
- Rédaction de procédures communes : chutes, déshydratation/dénutrition, gestion des médicaments..
- Déploiement du projet prévention : formations des salariés, consultations à domicile diététicienne et psychomotricienne.
- Un guichet unique : accueil physique et téléphonique/octobre 2019.



Les évolutions positives du SPASAD

- Meilleure coordination entre IDEC et RS.
- Sentiment d'appartenance à une seule équipe - langage commun.
- Meilleure organisation des interventions à domicile, cohérence dans la mise en place des soins et de l'aide à domicile (horaires, interventions conjointes) et meilleure connaissance des besoins globaux de la personne.
- Connaissances des missions de chacun : partage d'information facilité.
- Outils communs améliorent les pratiques.
- Montée en compétences / valorisation des métiers.
- Meilleure prévention auprès des personnes aidées (repérage des fragilités plus précis) moins de rupture dans le parcours de santé de la personne.
- Un seul service pour la personne accompagnée.



Les difficultés de fonctionnement

- Outils informatiques différents, coût important ne répondant pas aux besoins des 2 services.
- Contrainte pour AMPER liée au territoire d'intervention du SPASAD.
- Coût pour le SAAD avec la mise en place de réunions communes non financées (manque de moyens financiers dédiés à la coordination).



Les freins et leviers au déploiement

- **Coût pour AMPER d'un déploiement sur l'ensemble de son territoire d'invention.**
- **Pérennité du budget prévention.**

L'avenir du SPASAD...

- **Garder la souplesse d'un fonctionnement et d'une organisation sous convention.**
- **Déployer cette méthode de coordination auprès des autres SAAD du territoire.**

